

*modes de transports
mode de vie*



Mesures d'accompagnement à l'usage des deux roues électrique

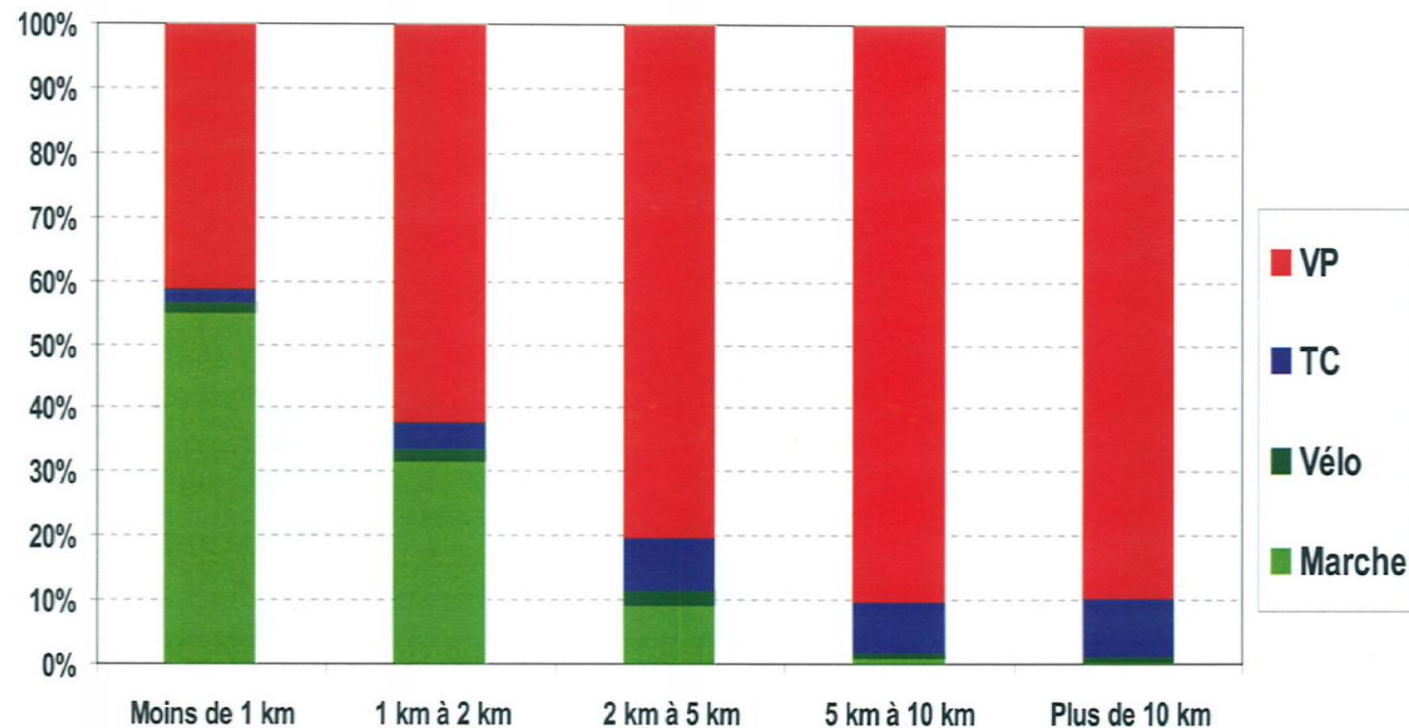


Congrès du club des villes et territoires cyclables, 6 octobre 2011.

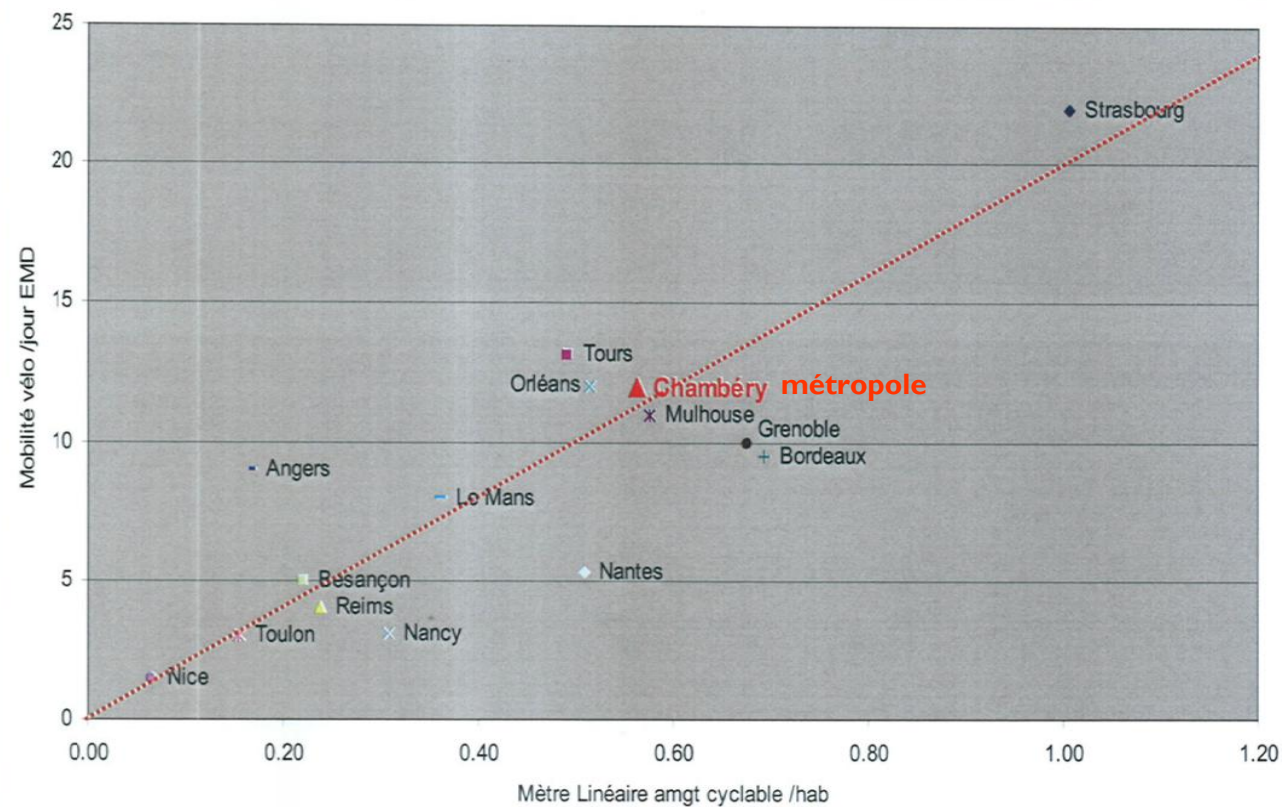
Une utilisation « réflexe » de la voiture

- **Part modale VP de 62% sur les déplacements de 1 à 2 km**
- **Part modale VP de 80% sur les déplacements de 2 à 5 km**

Répartition modale selon la tranche de distance des trajets



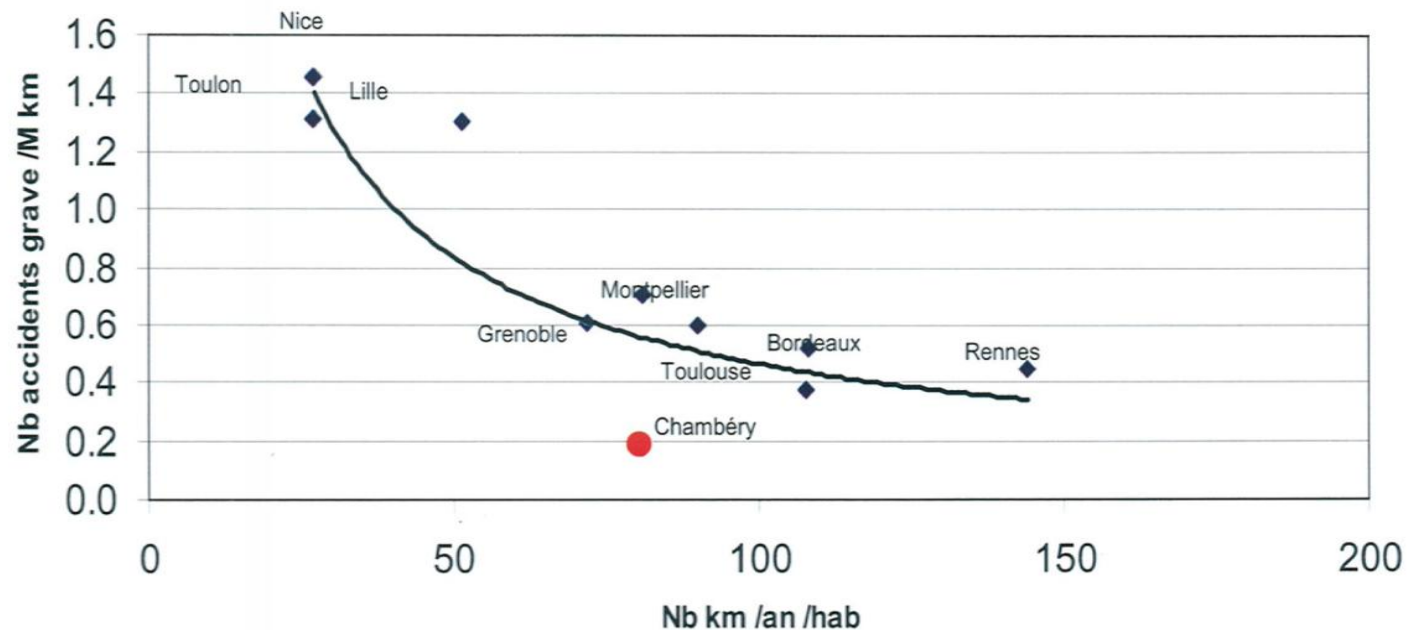
Une offre cyclable pourtant dans le peloton de tête en France



Un niveau d'accidents vélo parmi les plus faibles en France

- Un risque grave particulièrement faible à Chambéry
- Un risque qui diminue avec l'augmentation de la pratique

Lien entre pratique et risque d'accidents graves



Les objectifs

- PDU 2004 : deux-roues 7 %
- Audit Bypad 2011 Charte de Bruxelles :
au moins 15% de part modale vélo à l'horizon 2020

Les méthodes

Travailler sur les infrastructures et les services mais aussi
Accompagner les changements de comportements :

- Pas ou peu de contraintes.
- Travailler sur le libre choix et sur le plaisir, permettre l'expérimentation.
- Le VAE ou le scooter électrique : un véhicule de transition entre la voiture et le vélo urbain.

Les potentialités

- Limiter l'effort lors des franchissements de côtes et au démarrage
- Accroître la distance parcourue en deux roues :
vélo 4 km ---- VAE ou scooter électrique 8 km à 10 km

Les Moyens

Lever les freins à l'usage :

Information, essais, coût , autonomie-rechargement .

Les mesures

- **Faire découvrir** : stands, Point info transports, stages remise en selle
- **Faire essayer sur des déplacements quotidiens** : locations à la vélostation
- **Aider à l'achat** : chèque deux roues électrique
- **Favoriser l'usage** : bornes de rechargement

Le chèque deux roues électrique

- Bon de remise à l'achat de 250 €, limité à 35 % du coût du cycle
- Délivré à la vélostation
- Valable chez les vélocistes partenaires
- Un seul par personne majeure
- Domiciliée sur le territoire de l'agglomération
- Validité de 2 mois
- Selon les crédits ouverts de l'année en cours

- Communication :

Chèque deux roues électrique

• Communication :

Chèque 2 roues électrique de 250 €

pour l'achat d'un vélo ou scooter électrique

**C'est décidé,
laissez votre voiture
au garage !**

j'y vais en vélo
...c'est mon **mode de vie**



Communication : CDT - image - 01/09/2009



**Votre véhicule
du futur**



**Augmentez vos capacités
grâce aux deux roues électriques !**

Allez plus loin :
distance moyenne en vélo : 4 km
distance vélo à assistance électrique
ou scooter électrique : 8 à 10 km,
autonomie jusqu'à 50 km.

Limitez l'effort fourni lors des franchissements
de côtes et au démarrage.

Bénéficiez d'un réseau cyclable attractif
pour des itinéraires directs, rapides et sûrs.

Plan du réseau disponible au siège de Chambéry métropole,
dans les mairies, à la Vélostation, à l'Office de tourisme
et sur www.chambery-metropole.fr

Appelez la centrale d'information
pour organiser vos déplacements :



Chèque 2 roues électrique de 250 € pour l'achat d'un vélo ou scooter électrique

→ **renseignez-vous à la Vélostation**

Chèque deux roues électrique d'une valeur de 250 € créé par Chambéry métropole, pour l'acquisition de vélo électrique, kit d'électrification monté sur un vélo par le vélociste, et scooter.

Conditions d'attribution

- réservé aux personnes majeures, domiciliées sur le territoire de Chambéry métropole
- un seul chèque par personne, non renouvelable
- chèque distribué selon l'ordre d'arrivée et dans la limite des crédits
- chèque d'une validité de 2 mois maximum limitée à 2009

→ **Les chèques sont distribués par la Vélostation.**

Merci de vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

→ **Chèque valable auprès des vélocistes partenaires** ayant signé une convention avec Chambéry métropole, liste disponible à la Vélostation.

→ **Essais de vélos électriques à la Vélostation**

Location :

1h : 2 €

½ journée : 6 €

1 journée : 10 €

Pièce d'identité + caution 1 000 €

5 jours : 20 €

1 mois : 60 €

(non renouvelable)

Vélostation > gare de Chambéry > 04 79 96 34 13
www.velostation-chambery.fr

→ **Prêts de scooters
aux entreprises en démarche PDE**

Des bornes
de rechargement
seront prochainement
implantées
sur le domaine
public

Chèque deux roues électrique

- Communication :

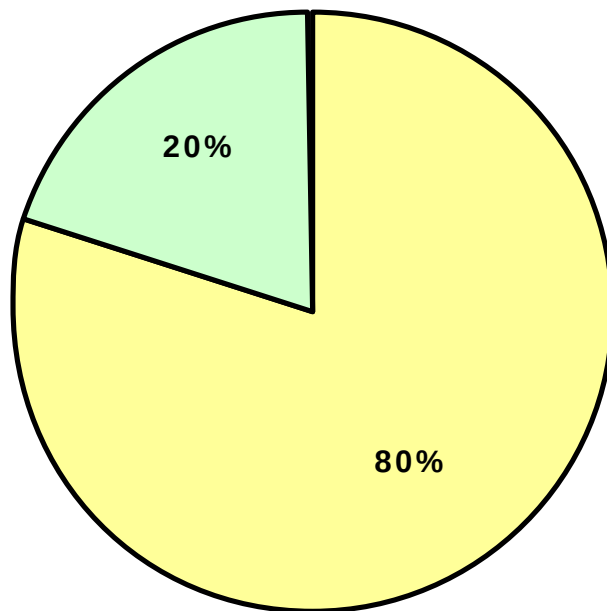
 250 € au bénéfice de _____ _____ Chèque n° _____	 Chèque 2 roues électrique d'une valeur de <u>deux cents cinquante euros</u> à valoir sur l'achat d'un vélo ou d'un scooter électrique au bénéfice de _____ adresse _____ Valable jusqu'au _____ j'y vais en vélo ...c'est mon mode de vie	 250 € Chèque n° _____
---	--	---

Le budget

- 2009 – budget de 42 000 € - 259 chèques distribués
- 2010 – budget de 70 000 € - 273 chèques distribués
- 2011 – budget de 80 000 € - 350 chèques distribués

Au total près de 900 personnes auront bénéficié de l'opération.

Les résultats



■ Utilisés

■ Non utilisés

2009 : 88 % VAE, 10 % kits, 2 % Scooter

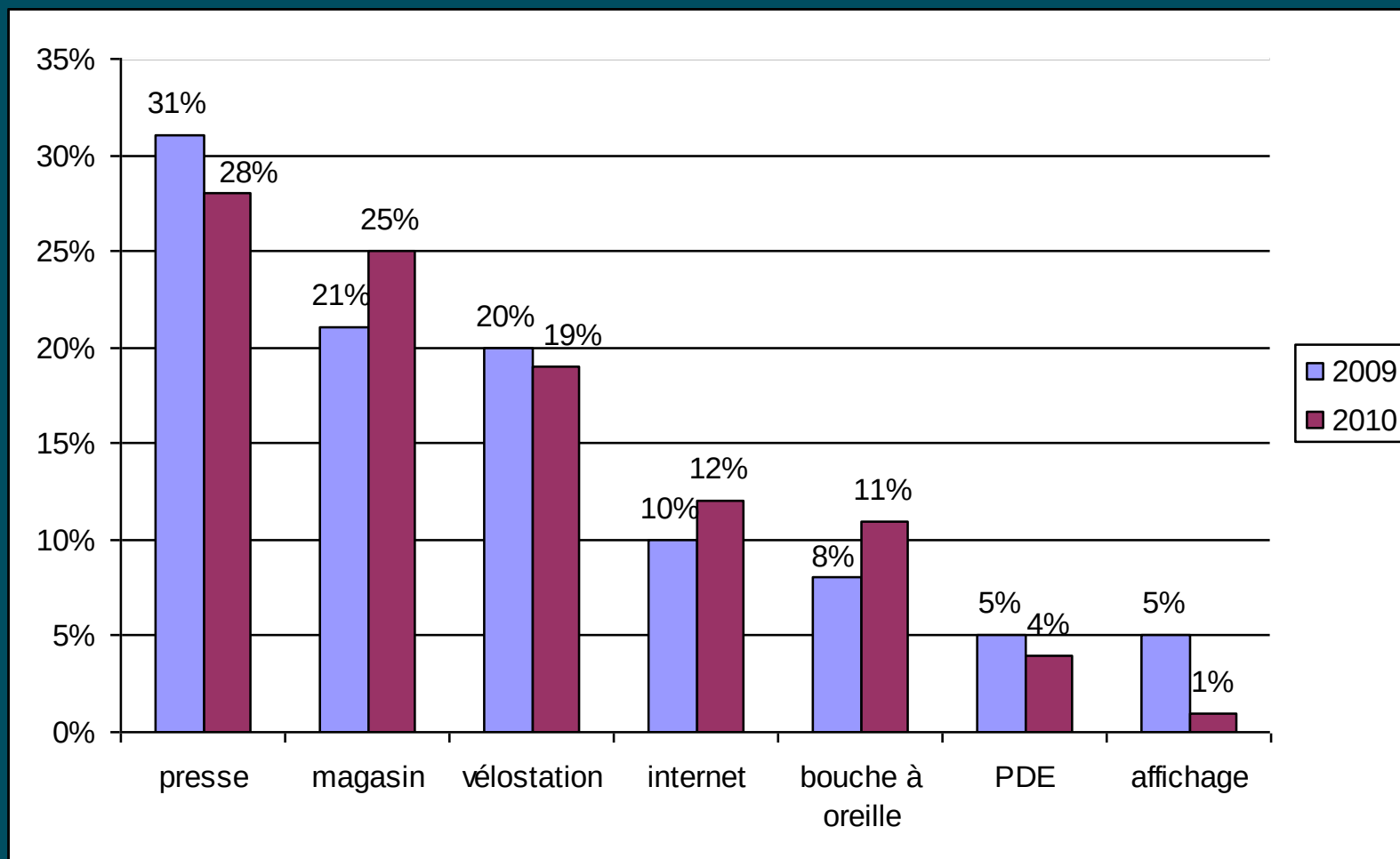
2010 : 98 % de VAE – 2 % de Kits, pas de scooter

Trois enquêtes :

- **Auprès des usagers :**
 - **Au retrait du chèque**
 - **En fin de campagnes annuelles**
- **Auprès des velocistes**

Les résultats - Le dispositif

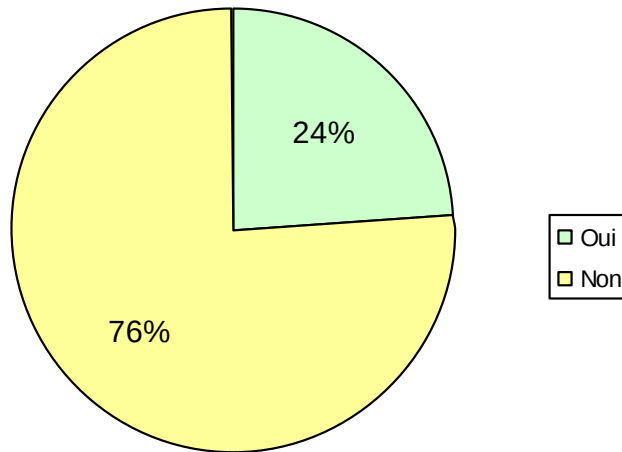
Comment avez-vous connu l'opération ?



Les résultats – Le dispositif

Auriez-vous acheté sans l'aide de la collectivité ?

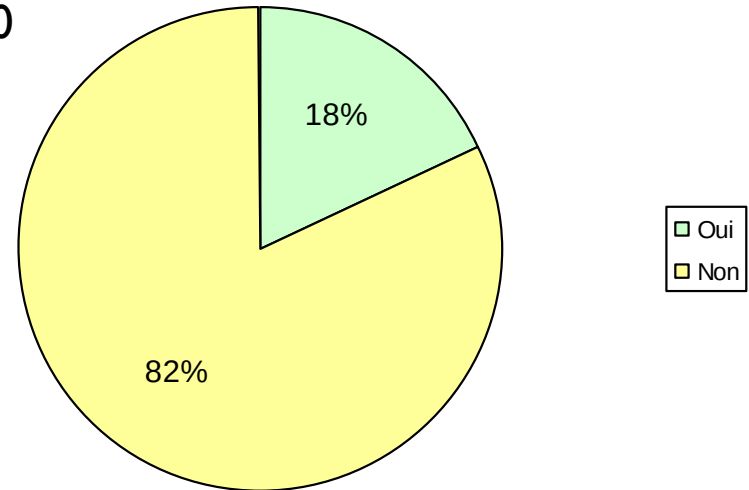
2010



En 2009 : Non : 72 % Oui : 28 %
En 2011 : Non : 66.5 % Oui : 33.5 %

Profitez-vous d'une autre aide ?

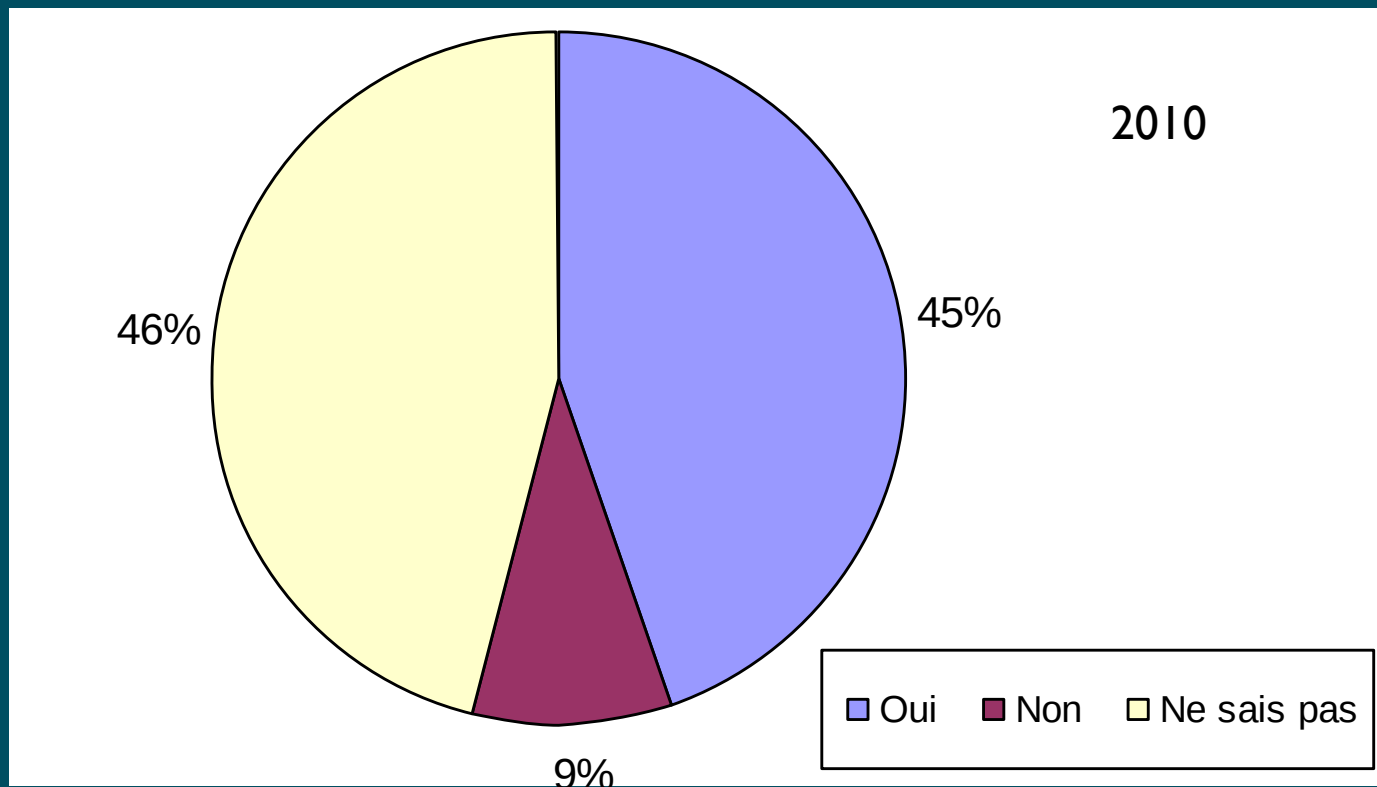
2010



En 2009 : Non : 85%
En 2011 : Non : 88 %

Les résultats- Le dispositif

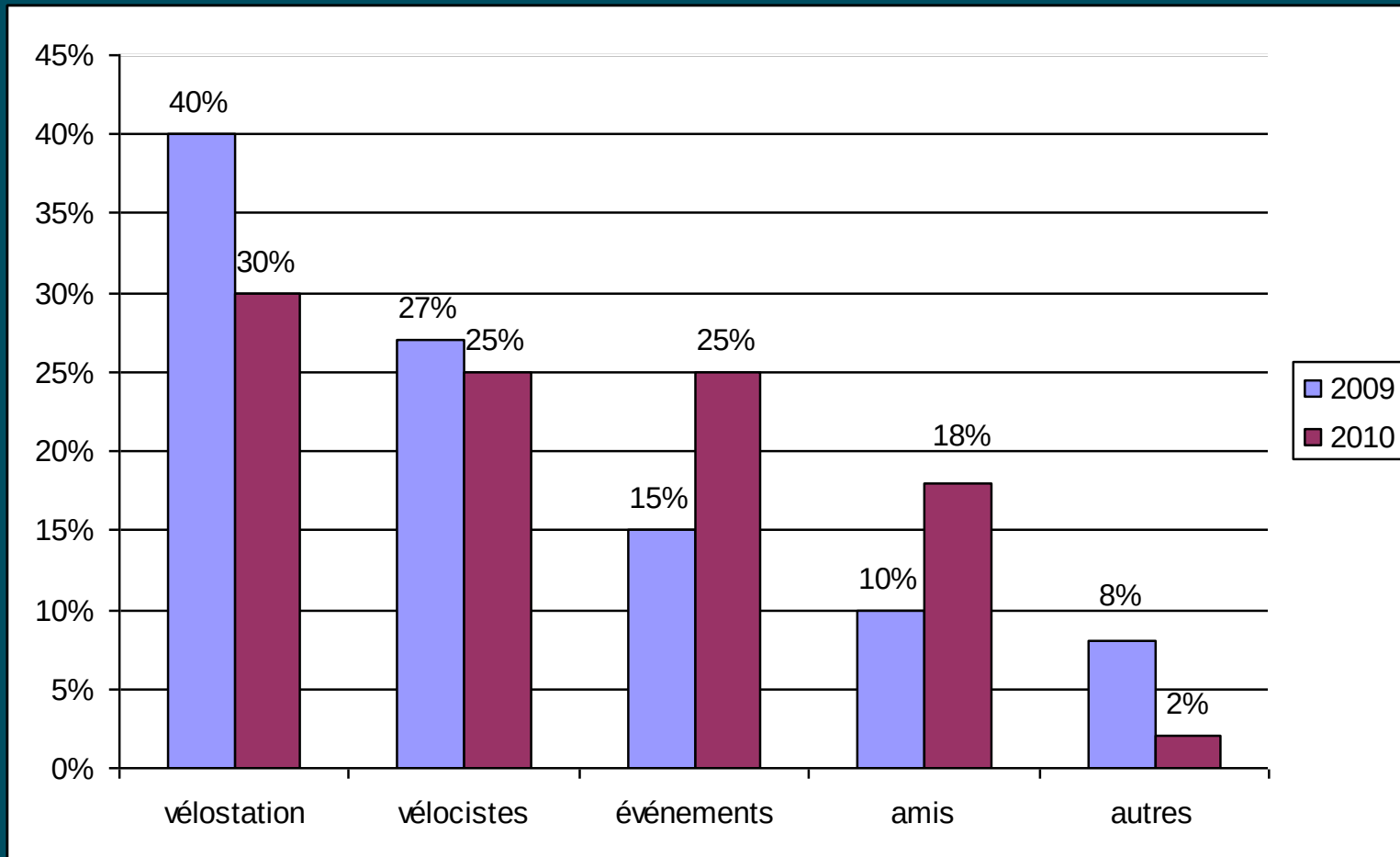
Votre expérience va-t-elle susciter des achats équivalents autour de vous ?



En 2009 :
Oui : 74 %
Non : 26 %

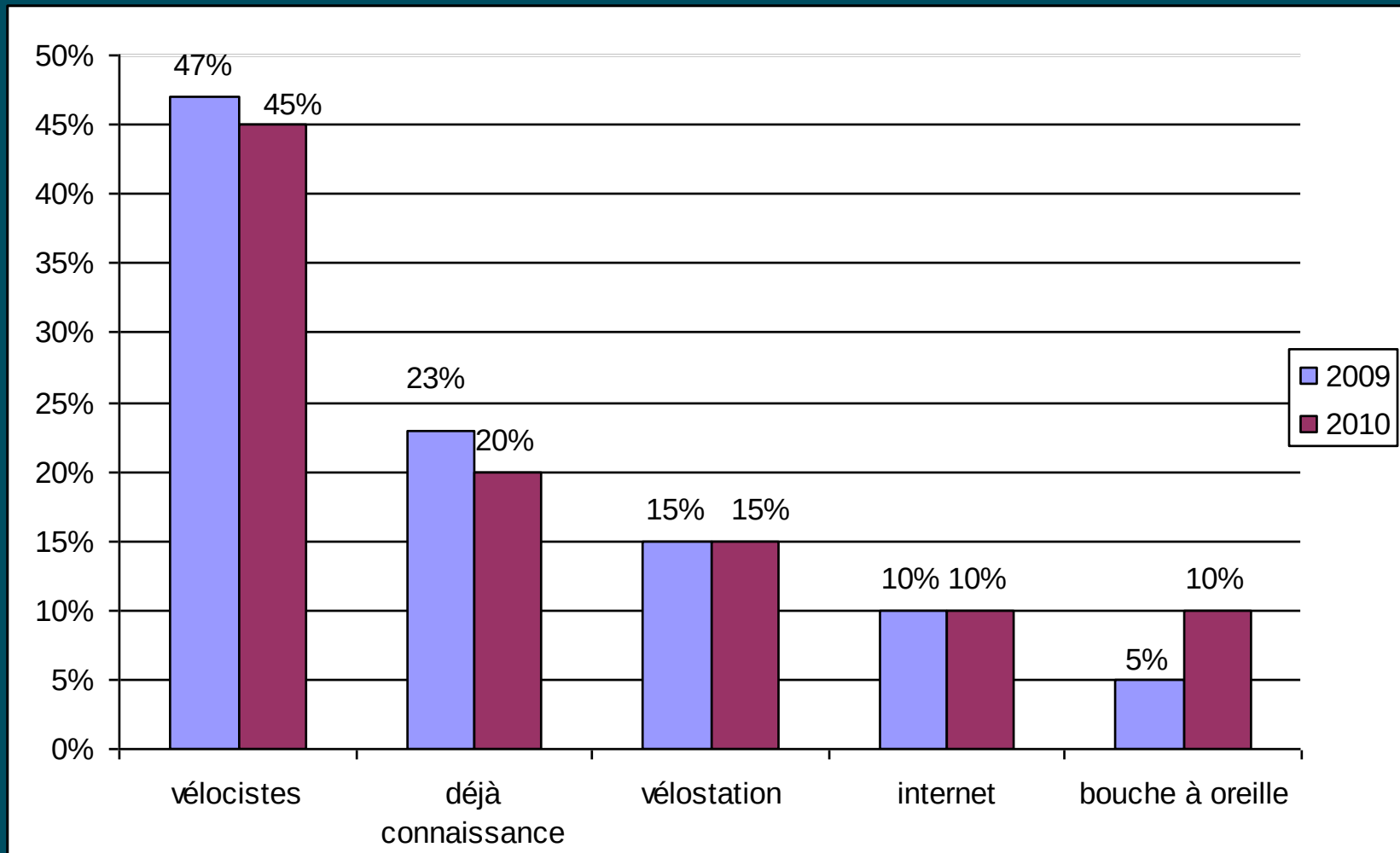
Les résultats – Le dispositif

70 % des personnes ont déjà essayé un deux roues électrique



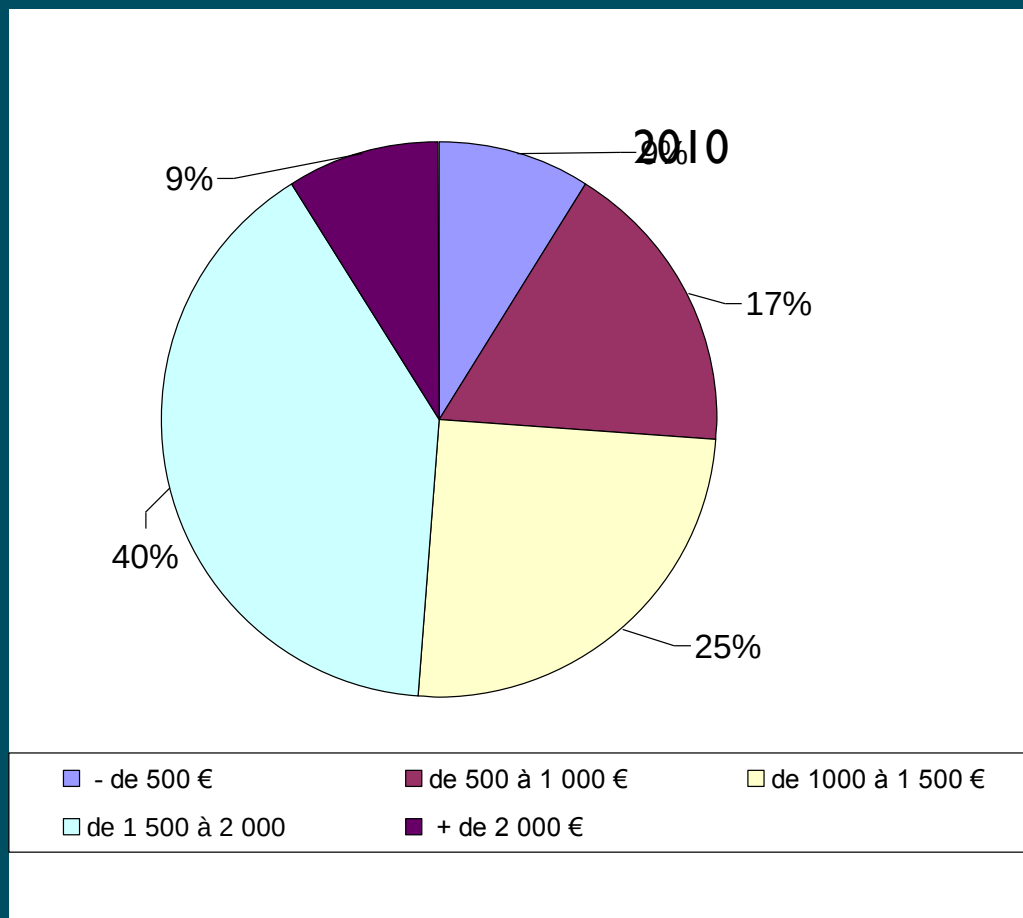
Les résultats – Le dispositif

Choix du deux roues électrique



Les résultats – Les VAE

Prix des VAE



1/4 moins de 1000 €

Coût moyen

2009 : 1278 €

1/4 de 1 000 à 1500 €

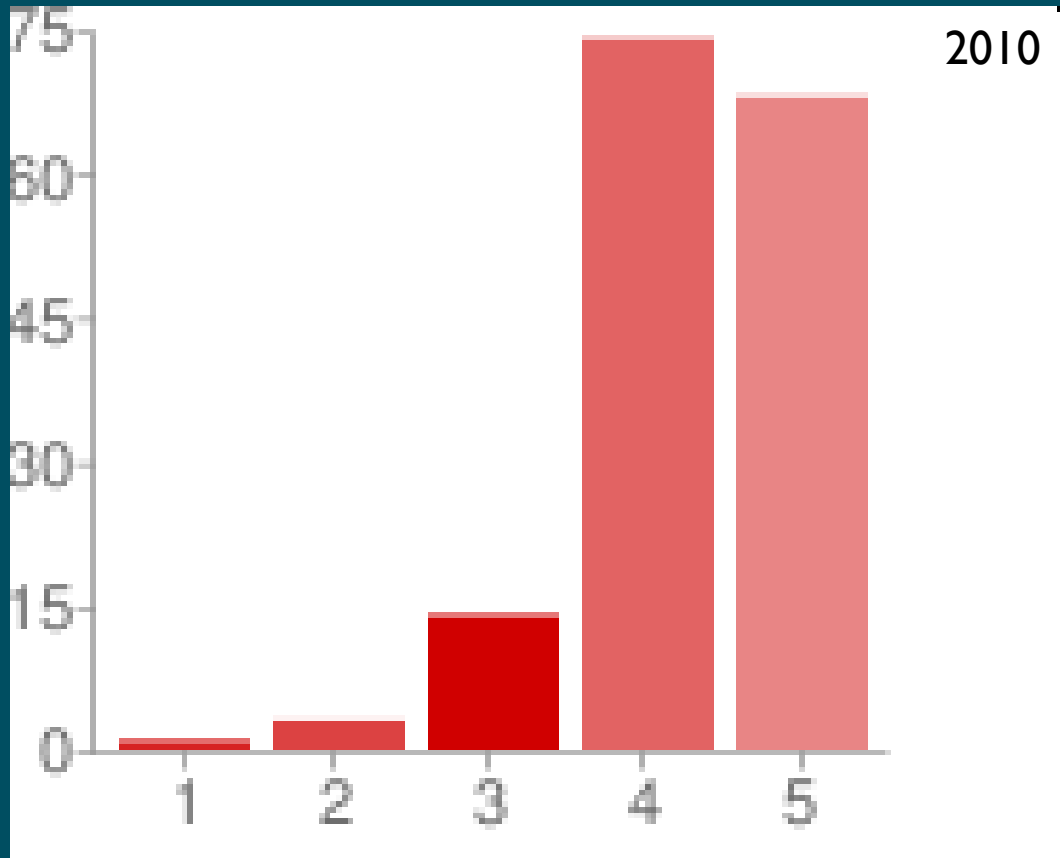
2010 : 1390 €

1/2 plus de 1500 €

2011 : 1324 €

Les résultats – Les VAE

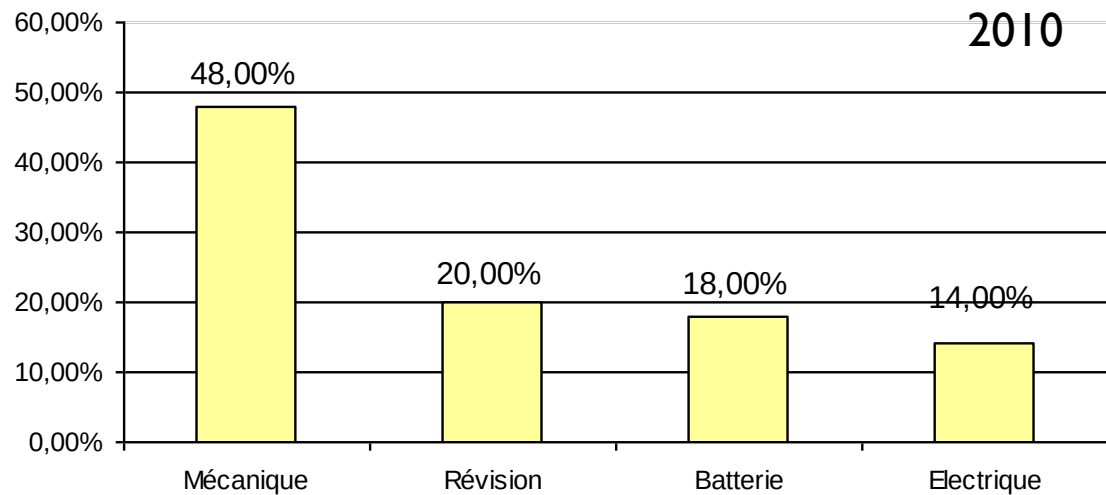
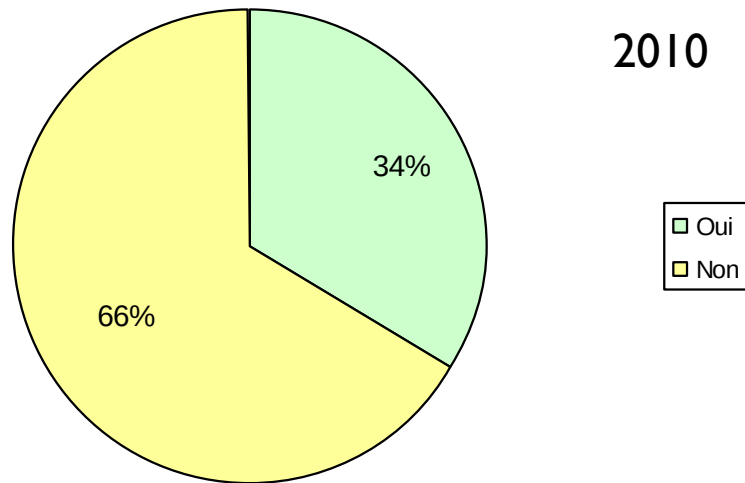
Note de satisfaction globale du VAE



Note moyenne : **4,2 / 5**
idem 2009

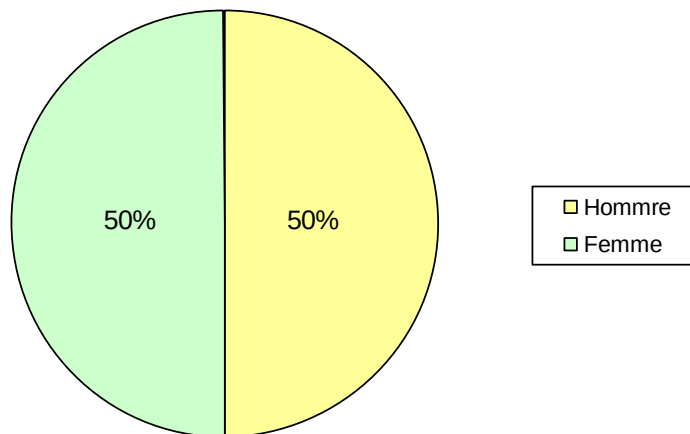
Les résultats – Les VAE

Recours au SAV



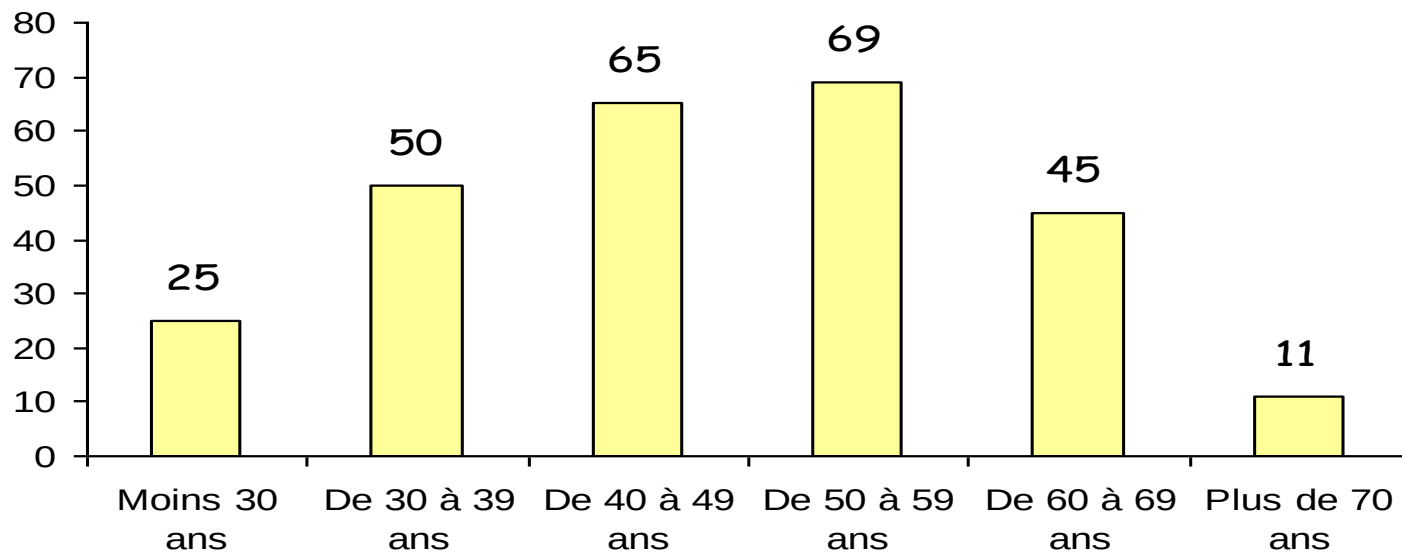
Les résultats – Les bénéficiaires

2010

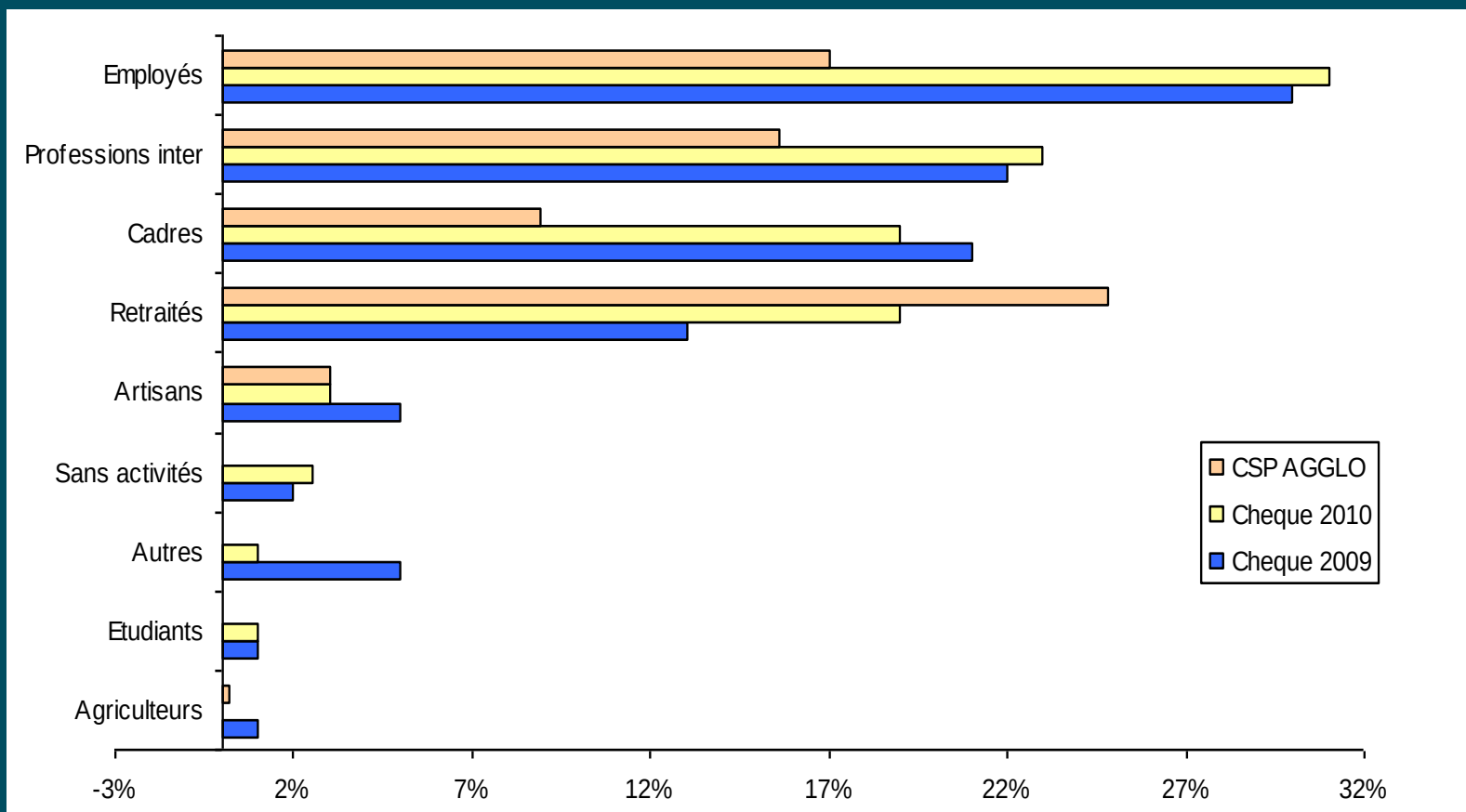


50 % entre 40 et 60 ans
Age moyen : 48 ans (49 en 2009)
Plus jeune : 18 ans (26 en 2009)
Plus âgé : 78 ans (74 en 2009)

2011 Femme 53 % Homme : 47 %



Les résultats - Les bénéficiaires



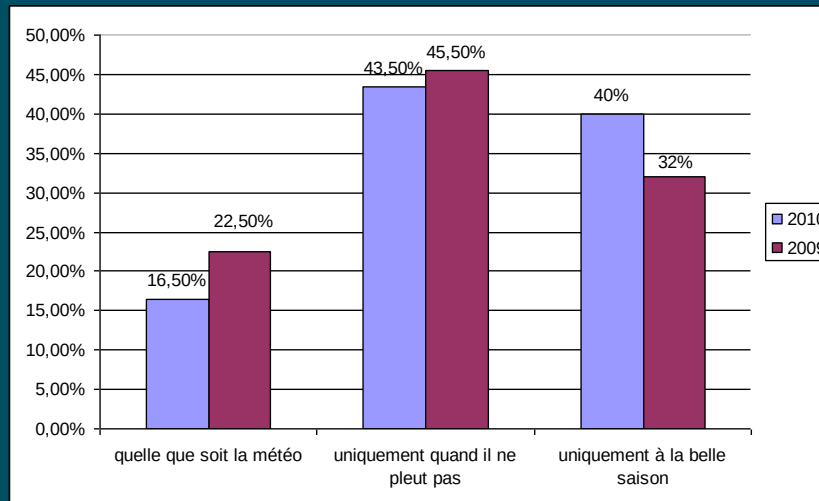
Les résultats – Les bénéficiaires

Revenu mensuel net (déclaratif)

Revenus net /mois	2009	2010
- de 1 300 €	19 %	
de 1 300 à 1 999 €	41 %	
de 2 000 à 2 500 €	40 %	
+ de 2 500 €		

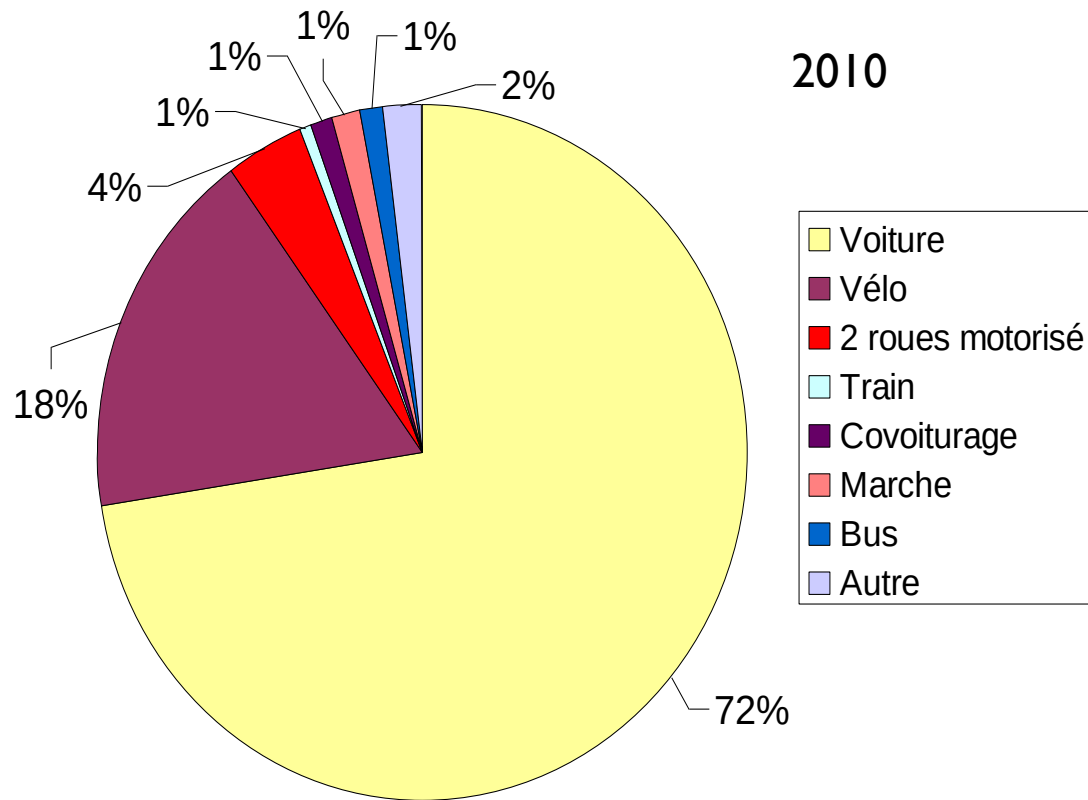
Les résultats – L'usage

Périodicité	2009	2010
1 fois/mois	1 %	1 %
1 fois/15 jours	3 %	2 %
1 fois/semaine	21 %	17 %
plusieurs fois/semaine	75 %	80 %



Les résultats – L'usage

Modes de transport principal, utilisé avant



Voiture pour :

80 % des cadres

77 % des prof inter

65 % des employés

En 2009 :

Voiture : 76 %

Vélo : 9,40 %

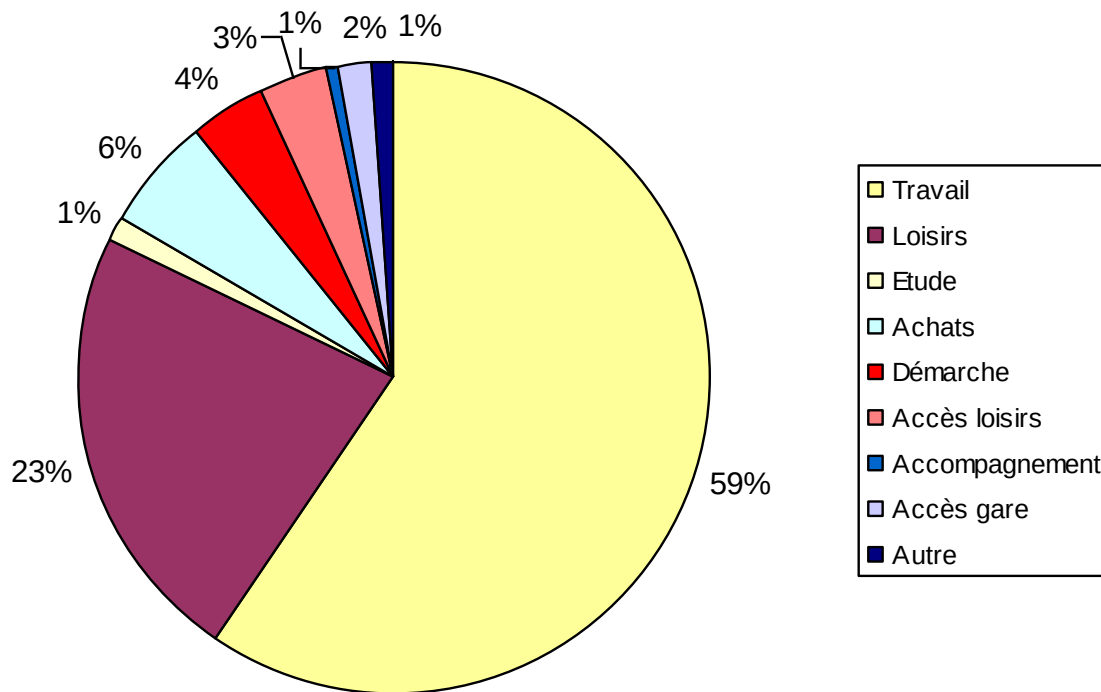
Bus : 3,6 %

2 roues motorisés :

1,70 %

Les résultats – L'usage

Motif principal d'usage



Motif principal
Travail pour
86 % des employés
76 % des prof inter
73 % des cadres

En 2009 :

Travail : 63 %

Accès loisirs : 20 %

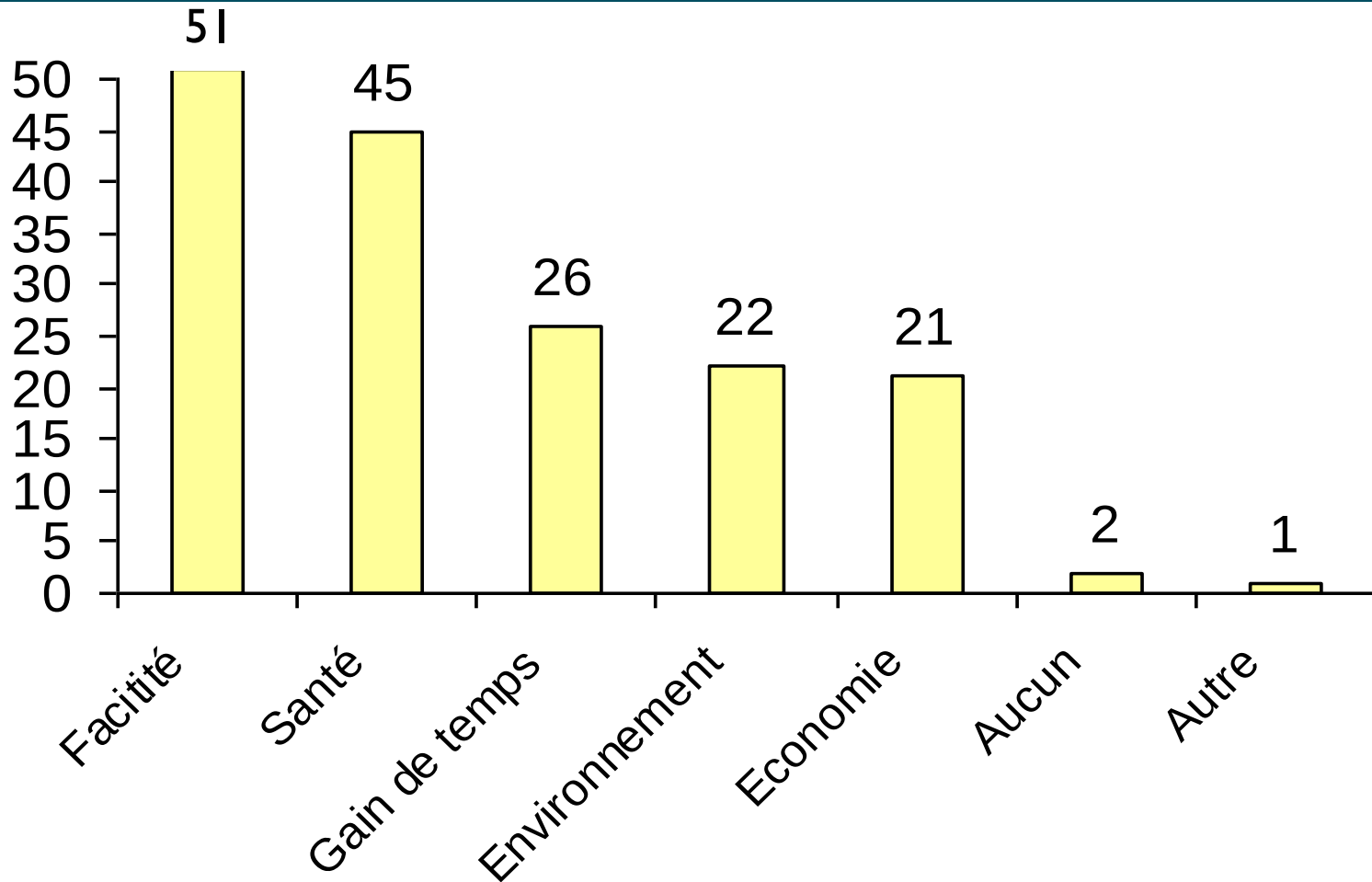
Démarche : 7 %

Achats : 5 %

Autres : 5 %

Les résultats – L'usage

Avantage principal tiré de l'achat



Les résultats – Le report modal

En 2009 :	En 2010 :
68 670 km parcourus	75 850 km parcourus
par 135 personnes	par 147 personnes
500 km en moyenne sur 5 mois	515 km en moyenne sur 5,5 mois
Moyenne de 5,6 km pour se rendre au travail	Moyenne de 6,8 km pour se rendre au travail
Plus de 100 tonnes équivalent CO2 économisées	

Les résultats - Synthèse

- > le profil moyen du bénéficiaire un homme ou une femme, entre 40 et 60 ans, employé dans l'agglomération, gagnant entre 1 300 et 2 000 €, ses motivations principales sont : la praticité, la santé, le gain de temps
- > 76 % des bénéficiaires n'auraient pas acheté de 2 roues électrique sans l'aide de la collectivité
- > leur motif principal de déplacement est le travail (59 %). Et pour 72% d'entre eux, ils utilisaient auparavant la voiture pour ces mêmes déplacements.
- > les usagers sont satisfaits du matériel acheté (vélo à assistance électrique), avec une note moyenne de 4,2 sur 5

100

- **Sensibilisation des usagers aux deux roues électrique**
 négatif : 1 positif : 4
- **Qualité des cycles vendus**
 négatif : 1 positif : 7
- **Évolution des ventes de deux roues électriques**
 négatif : 2 positif : 5
- **Montant financier de l'aide**
 insuffisant : 2 élevé : 1 trop élevé : 4
- **Évolution globale ventes VAE entre 2009 et 2010**
 négatif : 3 positif : 3
- **Propositions pour campagne 2011**
 arrêter : 0 poursuivre : 9
- **Autre partenariat**
 Non : 1 Oui : 6

Les résultats – L'économie

> un investissement très intéressant pour la collectivité :

coût estimé pour la collectivité : 0,050 € par km

coût de 0,43€ pour du transport en commun

> une politique de niveau européen

4 fois plus de vélos électriques vendus que la moyenne française, le niveau de l'Allemagne.

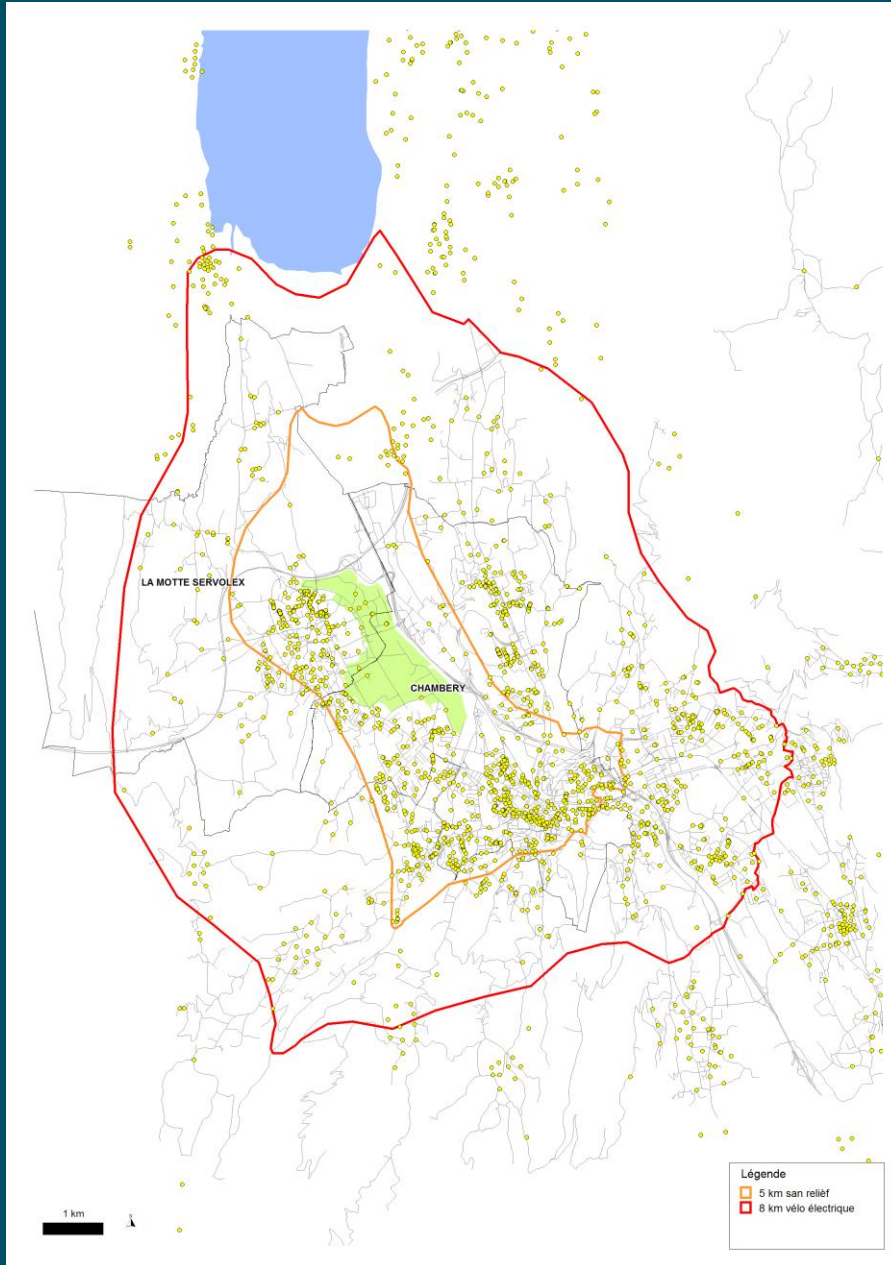
> un soutien à l'économie locale : chiffres d'affaire des vélocistes

2009	253 613 €
2010	304 937 €
2011 pour 180 chèques facturés au 30 09 2011	180 572 €

Total qui atteindra près d'un million d'euros sur 3 ans.

4 vélocistes sur 19 totalisent 69 % des ventes en 2010.

Les résultats – L'économie



Le vélo à assistance électrique :

alternative pour les déplacements des salariés des zones d'activité.

465 pers < 3 km sans dénivelé

proj 815 salariés

752 pers < 5 km < 25 m de dénivelé

proj 1 320 salariés

880 pers < 8 km et < 100 m dénivelé

proj 1 545 salariés

Les résultats et les objectifs

- séduire un nouveau public avec un véhicule de transition entre la voiture et le vélo urbain, ou plus adapté à leurs capacités physiques ou leur situation géographique.

les $\frac{3}{4}$ des bénéficiaires du chèque deux roues électrique se déplaçaient en voiture avant d'opter pour le vélo électrique.

- accroître la distance parcourue :

distance moyenne parcourue pour aller travailler en vélo électrique est de 6.8 km, soit plus que la distance moyenne de 6 km parcourue par tous les actifs de Chambéry métropole. (75 % VL)

- de limiter l'effort fourni lors des franchissements de côtes et au démarrage,

Vimines, Saint-Cassin et Curienne sont les trois communes dont les habitants ont le plus bénéficié du chèque deux roues électrique proportionnellement à la population communale.

Les perspectives

Réflexion en cours :

L'arrêt de cette action est elle prématurée ?

Faut il poursuivre avec une indexation au quotient familial ?

Quels autres partenariats initier avec les vélocistes ?

Quel parc de VAE pour la vélostation, à quel coût ?

Des projets : les vélos pliants , le marketing individualisé...



**Direction des Transports
et des Déplacements Urbains**

Chambéry métropole

106.Allée des Blachères

73000 – CHAMBERY

Tél. : 04 79 96 86 92

Fax. : 04 79 96 86 86

transports@chambery-metropole.fr